

## **Les exposés du Tripode de Nantes demandent à Jean-Marc Ayrault de tenir ses engagements** - ARTICLE DU 26 FÉVRIER 2014 | PAR [JUHHE](#) (MEDIAPART)

Nantes. Nous sommes en 1972 : des dizaines, puis des centaines d'agents de l'État occupent progressivement une superbe tour tripode de 18 étages sur l'Île Beaulieu, jusque là peu construite.

Pour beaucoup d'entre elles et eux, c'est enfin un premier emploi. Et quel emploi ! Ils intègrent une des prestigieuses administrations qui créent à Nantes des services déconcentrés : l'Insee et le Ministère des Affaires Étrangères. Le Trésor Public, troisième administration installée dans les locaux, recrute également de jeunes nantais.

Toutes et tous ignorent qu'un terrible tueur a pris possession des locaux avant eux : l'amiante.

C'est en effet l'amiante qui est choisi, contre le plâtre, comme matériau de protection au feu, une protection vitale pour un immeuble de grande hauteur.

Il y eut des débats animés sur la question, d'après des acteurs majeurs de cette époque. Mais le lobby de l'amiante, si efficace à partir de ces années-là pour inonder la France de son poison, a jalousement veillé sur le secret.

Ce sont 350 tonnes d'amiante qui ont été floquées en guise de plafonds dans les bureaux, le long des parois, dans les habillages de poteaux, dans les galeries techniques.

Lors du désamiantage, le diagnostiqueur en aura trouvé partout, y compris dans les joints de fenêtre et les placards du restaurant !

### **Quitter le Tripode !**

Il faut attendre la fin des années 1970 pour qu'Henri Pezerat, un toxicologue hors pair et le Comité anti-amiante de Jussieu révèlent enfin publiquement, en France, le rôle pathogène de l'amiante.

Suivant leur exemple et leurs conseils, à Nantes, une intersyndicale amiante se crée dans le Tripode. Elle a aujourd'hui près de 40 ans.

Des mobilisations contre l'amiante s'amplifient dans les années 1980 dans le Tripode. Elles vont conduire Pierre Bérégovoy, après un mouvement social puissant dans les ministères économique et financier en 1989, à prendre la décision d'abandonner le Tripode en 1992.

Mais plus de 1800 agents de l'Insee, du Trésor Public, du Ministère des Affaires Étrangères et du restaurant administratif auront été contaminés. Et nous ne connaissons jamais le nombre des personnels des sociétés de nettoyage ou des entreprises extérieures intervenantes.

L'équipe d'entretien d'une dizaine d'ouvriers est décimée à partir de la mi-1995.

### **Obtenir suivi médical et reconnaissance des maladies !**

1992 - 2012 : c'est une bataille continue de l'Intersyndicale pour obtenir un suivi médical adapté (par scanner), une reconnaissance des maladies professionnelles, une étude épidémiologique impartiale, une reconnaissance par les administrations de la gravité des conséquences de l'exposition.

Le personnel et l'intersyndicale amiante suivront le désamiantage du Tripode, puis assisteront ensemble à sa destruction spectaculaire le 27 février 2005.

### **Un film pour témoigner !**

Un film documentaire, "une tour, de l'amiante, un combat" est réalisé par Catherine de Grissac sur cette longue histoire (<http://www.les-amiantes-du-tripode.fr/>)

Ce projet sera combattu féroce par Eric Woerth, ministre des Finances, qui bloque le financement voté unanimement par le Comité d'Hygiène et de Sécurité Finances de Loire-Atlantique. Il fait interdire à des responsables administratifs et au médecin de prévention de s'exprimer et fait menacer la réalisatrice par un haut responsable de Bercy.

Le film sortira pourtant en 2010, grâce à l'aide de la région, du département, de la ville de Nantes ainsi qu'à une souscription massive des personnels.

Un certain Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, qui a maintes fois écrit aux responsables politiques pour soutenir nos luttes, s'y exprime à propos du blocage de Bercy :

*Jean-Marc AYRAULT.- C'est dommage parce que je pense qu'il aurait été intéressant que le point de vue de l'administration, du ministère (les ministres arrivent et partent, c'est une histoire, il faut l'assumer), il aurait été intéressant d'avoir le point de vue de l'administration : comment l'administration a vécu ce dossier, comment elle l'a traité. Il n'y a pas de raison d'ailleurs de ne pas répondre dans la mesure où de toute façon, à un moment, il y a des décisions qui ont été prises et qui étaient les bonnes décisions. Peut-être que l'administration craint la demande des salariés du classement, en se disant que cela peut faire école et tâche d'huile, c'est possible, mais ce n'est pas une raison de refuser le dialogue. En mars 2012, un mois avant l'élection présidentielle, il s'engage une nouvelle fois auprès de l'intersyndicale et demande la reconnaissance de site aux ministres de Bercy du gouvernement Fillon.*

### **Obtenir la reconnaissance du Tripode en site amianté**

L'Intersyndicale cherche aujourd'hui à obtenir la reconnaissance du site Tripode en site amianté.

Pourquoi ?

Cela permettrait :

- l'ouverture du dispositif de pré-retraite amiante aux fonctionnaires contaminés et malades ;
- des procédures simplifiées pour la reconnaissance de maladies professionnelles.

Les procédures pour les fonctionnaires sont en effet très lourdes. Par exemple, le premier dossier de reconnaissance aux Finances Publiques (ex Trésor Public) a duré presque trois ans, émaillé de mobilisations intersyndicales. Celui d'un électricien de l'Insee aura pris sept ans pour aboutir !

Une collègue se bat actuellement pour la reconnaissance d'un cancer qui ne figure pas sur les tableaux de maladies professionnelles amiante, même si l'Organisation Mondiale de la Santé le qualifie comme tel. Son attente se prolonge de mois en mois... alors qu'elle est maintenant en retraite.

Bref, à la souffrance et à la maladie s'ajoutent complications administratives et délais déraisonnables.

Pourtant au cours des années 2012 et 2013, les débats entre intersyndicale amiante et ministères économique et financier aboutissent, autours des résultats de l'étude épidémiologique de 2008, à un diagnostic partagé : l'exposition à l'amiante a eu un impact sérieux sur la santé des agents du Tripode, même si le bilan actuel est inférieur à l'hécatombe de certaines expositions industrielles comme les chantiers navals ou le tissage d'amiante.

En décembre 2013, logiquement, les ministres de Bercy, MM. Moscovici et Cazeneuve, demandent au Premier Ministre la reconnaissance de site amianté pour le Tripode.

Dans le même temps, un décret-type a été écrit au printemps 2013, à la demande de Mme Batho, pour certains personnels du ministère de la Mer. C'est donc possible !

**Depuis, l'Intersyndicale attend la réponse de M. Jean-Marc Ayrault.**

**Elle organise un rassemblement à Nantes le 27 février 2014 à midi, à l'arrêt de Busway Tripode, tout près de l'endroit où nous avons travaillé et avons été contaminés.**

**M. Jean-Marc Ayrault, M. le Premier Ministre, vous pouvez, vous devez reconnaître le Tripode en site amianté !**